

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE JAZZ360 du 1^{er} février 2020 à Cénac

Présents : Richard Raducanu, Marie Raducanu, Jean Paul Robert, Laurent Vanhée, Francis Henry, Annie Robert, Annick Ventoso Y Font, Jean Luc Camilieri, Christian Coulais, Michelle Pointet, Michèle Constans, Philippe Constans, Maryse Pinol, Pierre Cazenave, Jocelyne Cazenave, Jean Philippe Grosheitsch, Philippe Olive, Bernadette Olivi, José Garcia, Audrey Valade, Thierry Diana, Ginette Fremont-Puyravaud, Anne Maurellet, Carole Simon, Jack Tocah, Colette Naturel, Michel Bourdot, Laurent Pointet
Eric Roux (mairie de Cénac), Marie-Ange Rey (mairie de Camblanes et Meynac),
Excusés : Daniel Branche (pouvoir à Maryse Pinol), Régis Nadaud (pouvoir à Annick Ventoso Y Font), Robert Bertin, Aurélie Brunel (pouvoir à Richard), Julien Sagné
Jean-Marie Darmian (conseiller départemental du canton de Créon), Bernard Capdepuy (mairie de Quinsac)

Lecture du message de Jean Marie Darmian :

« Malheureusement je suis retenu à Créon par la présentation du livre sur Philippe MADRELLE ! Je vous demande donc de présenter mes excuses aux présent.e.s et transmettez leur mes félicitations pour leur leçon de partage du pouvoir local culturel! Vous avez mon soutien... » JMD

Hommage à Gérard Pointet

Le président demande une minute d'applaudissements en l'honneur de Gérard Pointet, décédé en octobre dernier. Ancien maire de Cénac, puis adjoint dans le mandat de Simone Ferrer, il avait soutenu dès sa création au sein de l'équipe municipale le festival Jazz360 puis s'était beaucoup investi dans l'association Jazz360 depuis 2014.

Modification de statuts

Le président explique qu'au regard de l'évolution de l'association, il apparaît nécessaire de procéder à une augmentation des sièges du Conseil d'administration. Une modification de l'article 13 des statuts est proposée :

la première phrase « L'association est dirigée par un conseil de 10 membres élus pour 3 années par l'assemblée générale. Les membres sont rééligibles. » est remplacée par « L'association est dirigée par un conseil de 16 membres élus pour 3 années par l'assemblée générale. Les membres sont rééligibles. »

➔ **Voté à l'unanimité**

Rapport moral 2019 présenté par le président

Le festival Jazz360 10^e édition

Nous avons fêté cette année les dix ans du festival. La commune de St Caprais de Bx a rejoint l'organisation du festival et a accueilli le concert des écoles de musique (projet Dr Nietzsche). Et comme si une journée de plus ne suffisait pas, nous avons profité du lundi de Pentecôte pour investir le château Duplessy à l'occasion de son traditionnel pique-nique des Vignerons Indépendants. Au total, six jours de concerts sur six communes qui nous ont laissé heureux et satisfaits de la qualité des concerts et de la fréquentation en hausse (+ 8,7%), mais aussi pour la plupart d'entre nous totalement épuisés. Dix-huit concerts dont quatorze avec des groupes professionnels venus de toute la France et principalement de Nouvelle Aquitaine.

Nouveauté 2019, le projet proposé aux écoles de musiques (travailler de janvier à mai sur des partitions originales d'un compositeur, ici le groupe Dr Nietzsche pour une restitution en première partie du concert du groupe) a rencontré l'adhésion et l'enthousiasme des participants, qui sont volontaires pour une nouvelle expérience.

La ligne artistique du festival, basée sur les compositions originales et la création, continue à séduire un public curieux qui nous fait confiance. Enfin, élus, personnels communaux, techniciens professionnels et bénévoles associatifs ont travaillé en synergie au sein du comité d'organisation pour parvenir à cette belle réussite.

Nous avons cependant beaucoup à faire pour perfectionner encore la formule. Ainsi, à l'automne, un groupe chargé de repenser l'architecture globale du festival a fait des propositions qui seront expérimentées lors de l'édition 2020 : une commune par jour, ce qui nous amène à proposer sept jours de concerts répartis sur deux week-ends.

De même, le concert scolaire, s'il est un évènement motivant pour le travail en classe, reste un moment trop inconfortable pour les élèves et leurs enseignants au niveau de l'accueil (temps d'attente, conditions scéniques), et pour les parents. Michel Bourdot a commencé à travailler sur une nouvelle organisation de ce concert.

Le contrat de filière Musiques Actuelles

Nous avons atteint tous les objectifs fixés en 2018 du contrat de filière Lieux et projets culturels de proximité. Nous avons mené à bien toutes les actions de partenariat prévues, et même au-delà, et l'évaluation réalisée par Annie et Annick montre que nos partenaires ont eux aussi atteint les leurs, et sont prêts à continuer l'aventure.

Actions de diffusion, de développement des pratiques artistiques en jazz, soutien aux groupes émergents, tout ce travail intense porte aujourd'hui ses fruits puisque nos partenaires institutionnels, et en premier lieu les élus locaux, considèrent aujourd'hui Jazz360 comme le référent jazz du territoire de la CdC, et sans doute un peu au-delà.

L'engagement de tous les bénévoles de Jazz360 au service de ce projet a été énorme, et nous pouvons nous féliciter collectivement. Je tiens également à remercier les équipes des structures partenaires, avec lesquelles ce fut un régal de collaborer.

Les TAP

Un petit mot sur l'atelier Chorale que nous menons dans les TAP financés par la mairie de Cénac. Caroline a été remplacée par Jade Buron, étudiante en chant et piano au CIAM de Bordeaux. Il n'y a aucune communication entre la CdC qui coordonne les TAP, la mairie de Cénac et nous sur ce sujet. Jade est livrée à elle-même et par exemple, la préparation pour le concert Jazz360 va être difficile puisque sans concertation il lui a été imposé un groupe de CE1 CE2. Nous avons un gros travail de concertation à mener pour que cette situation s'améliore.

La Communication

Même si tout n'est pas à jeter, il faut reconnaître que nous sommes loin de maîtriser le sujet. Le site, la newsletter, la brochure du festival semblent répondre aux critères attendus, et nous essayons de les perfectionner au fil des années.

Les ateliers du colloque Action Jazz ont amené certaines pistes, mais nous peinons à trouver une stratégie globale de communication et nous sommes vraiment incompetents en réseaux sociaux. C'est pourquoi nous cherchons un « Community Manager » c'est-à-dire quelqu'un chargé de développer le réseau des personnes ayant connaissance de nos activités. Un mécénat de compétences est également recherché pour une aide à l'élaboration de cette stratégie globale.

Le fonctionnement de l'association

La réflexion au sein du groupe de travail Architecture du festival et la structuration des commissions Communication et Restauration ont permis d'intégrer plus facilement plusieurs

nouveaux membres dans l'association.

Le fonctionnement pyramidal hérité des années de construction du festival et depuis 2014 de la création de l'association a atteint ses limites, du fait du volume d'activité de Jazz360, notamment avec le projet Contrat de filière. Une structure plus horizontale pour ne pas dire participative va naître avec cette AG. Des commissions plus autonomes, des missions mieux partagées, un centre de décision déporté du bureau au CA, qui aura à se réunir plus souvent, voilà les orientations qui vont se dessiner en 2020. Nous avons besoin de toutes les compétences, aussi je vous demande de ne pas hésiter à vous porter candidats au CA.

Enfin, nous cherchons également à alléger la tâche des bénévoles et à professionnaliser certaines tâches. Des contacts ont été pris avec David Vidal, directeur de la SICSOE, pour mettre en place un mécénat de compétences : la SICSOE mettrait à notre disposition des heures d'agent comptable pour réaliser la saisie et établir les bilans réglementaires, en lien avec le ou les futurs trésoriers.

Quel avenir pour l'association ?

Nous aurons à discuter et à voter dans quelques minutes le projet associatif des trois prochaines années. Il est ambitieux, tant sur le plan qualitatif que quantitatif.

Jean-Luc va de suite après intervenir pour vous présenter le compte de résultat 2019, mais je peux déjà vous dire que 2019 a été une année difficile sur le plan budgétaire. Certes, nous avons eu quasiment toutes les subventions demandées, mais nous avons mené beaucoup d'actions de diffusion toutes déficitaires sur le plan comptable. Aussi nous avons à rechercher de nouvelles sources de financement si nous voulons maintenir ce niveau d'activité.

Nous avons confié à l'agence Manag'Art le soin de déposer un dossier d'aide auprès de la SPEDIDAM, qui devrait nous permettre une aide de 30 % sur le montant brut des cachets des artistes que nous employons.

Nous avons également déposé une demande d'aide auprès de la Région au titre de Structure de Musiques Actuelles de proximité. Enfin nous allons répondre à l'appel à projets du Contrat de filière pour reconduire le projet lauréat en 2018.

Mais nous avons également à trouver des ressources propres : plus de public dans nos concerts augmenteraient les ressources de billetterie et de buvette. La recherche des annonceurs de la brochure repose aujourd'hui sur trois ou quatre personnes. C'est trop peu si nous voulons être efficaces.

Remerciements : les maires des communes co-organisatrices, les élus des communes membres de la commission de programmation, les équipes techniques qui nous aident dans l'organisation, Lionel Faye la CdC, JMD et le conseil départemental, les Scènes d'Été, la Région Nouvelle Aquitaine et le service culturel, le RIM (Ugo et Florent), FIP Bordeaux (Françoise Lagailarde)

Mention spéciale à l'équipe technique du festival avec qui je travaille pour certains depuis 2002.

→ Le rapport moral est voté à l'unanimité

Intervention d'Eric Roux qui propose que, dans le cadre du festival, un temps de discussion soit organisé pour présenter le rapport du CESER sur les pratiques amateurs et une table ronde sur les droits culturels. Il nous transmet une vidéo réalisée en Wallonie.

Eric rappelle l'intérêt pour l'association d'adhérer au RIM. Il salue l'action de l'association en matière d'éducation populaire.

Compte de résultat 2019 présenté par le trésorier (Jean-Luc Camilieri)

Le document est en annexe 1 de ce compte -rendu.

Les actions liées au Contrat de filière ont amené une augmentation du budget (de 47650 € budget prévisionnel voté en 2019 à 50 131 € réalisés en 2019), notamment la part que représentent les

achats de spectacles et les cachets des musiciens et des techniciens (plus les charges).

Le fonds de réserve constitué depuis 2014 permet de gérer le déficit dans l'attente du versement des 30 % restants de la subvention de la Région pour les contrats de filière (3000 €). A noter aussi une baisse de la subvention SACEM de 1000€ (1500 € au lieu des 2500 € attendus)

→ **Le compte de résultat est voté à l'unanimité**

Projet associatif 2020 – 2023 présenté par le président

Le document est en annexe 2 du compte rendu

3 pôles : la diffusion, la communication, les partenariats

Le document est amendé en AG, les modifications proposées sont prises en compte dans le document annexé.

Remarques :

➤ Lors de l'entretien que Jean-Paul et Richard ont eu avec Jean-Philippe Guillemot, maire de Camblanes, à propos de la construction en 2021 de la nouvelle salle culturelle, il a été évoqué la possibilité pour Jazz360 d'être force de proposition pour la programmation jazz de ce nouvel outil culturel.

➤ La coordinatrice culturelle de l'université de Bordeaux 1 est intéressée par un partenariat dans le cadre de leurs manifestations. Cela peut apporter à Jazz360 une ouverture sur un public plus jeune et permettre de casser les représentations sur le Jazz.

➤ Débat sur la gratuité des concerts :

- Il faut valoriser la programmation et les musiciens en faisant participer financièrement le public même si les prix sont bas. La gratuité n'est pas conseillée

- Les musiciens et techniciens sont des professionnels qui touchent un salaire. Ils sont rémunérés sur tous les concerts, le public doit en être conscient

- Il est difficile de mettre une billetterie en place pour les concerts en extérieur

- La gratuité permet l'accessibilité à tous les publics avec pour objectif de casser les représentations élitistes sur le jazz.

➤ rappeler l'identité de Jazz360, ses valeurs, son engagement, la créativité, les groupes locaux, animation collectif CDC, faire du lien. Poser les grands principes sur les dépliants. A ce titre, la présentation du projet associatif doit être plus attractive que la forme tableau quelque peu stricte.

→ **Le projet associatif 2020-2022 modifié est voté à l'unanimité**

Budget prévisionnel 2020 présenté par le trésorier

Le document est en annexe 3 du compte rendu.

Le budget est en nette augmentation à nouveau (58 000 €), au regard des nouveaux partenariats recherchés.

→ **Le budget prévisionnel 2020 est voté à l'unanimité**

Election du Conseil d'administration

Sont élus à l'unanimité : Laurent Vahnée, Richard Raducanu, Pierre Cazenave, Jean-Paul Robert, Michel Bourdot, Annie Robert, Audrey Valade, Carole Simon, Jean Philippe Grosheitsch, Bernadette Olivi, Annick Ventoso y Font, Marie Raducanu, José Garcia, Anne Maurellet, Francis Henry, Christian Coulais

Le CA procède à l'élection d'un nouveau bureau :

Président : Laurent Vanhée

Vice-présidents : Richard Raducanu et Pierre Cazenave

Trésorier : Jean Paul Robert

Trésorier adjoint : Michel Bourdot

Secrétaire : Annie Robert

Discours du nouveau président, Laurent Vanhée

Il précise qu'il est musicien et que tant qu'il sera président de Jazz360 il ne travaillera pas pour l'association et **s'il joue il le fera gratuitement.**

Il souhaite pérenniser le calendrier, trouver des financements croisés.

Il propose un fonctionnement plus horizontal structuré comme suit :

Commission programmation

Il ne tient pas à s'en occuper et reconnaît les bons choix faits par des amateurs au sens littéral du terme

Commission action culturelle

Nous allons développer les actions liées à l'éducation artistique.

Il est favorable aux résidences, les créations sur le territoire avec le jeune public, les projets avec les écoles, le collège, l'Adapt, la MAS, les publics éloignés de la culture, des ateliers de sensibilisation à la musique, le mélange de différents projets (arts plastiques, danse)

Commission développement durable

A valoriser auprès du public : restauration, buvette, matériaux, covoiturage

Commission relations avec les institutions

Commission communication

Le jazz est un prétexte pour l'éveil de la curiosité, les rencontres, la découverte de lieux atypiques.

Le conseil d'administration se réunira une fois par mois avec un ordre du jour par commission. Les décisions y seront prises.

L'AG se termine par le verre de l'amitié offert par l'ancien et le nouveau présidents. Un repas est pris en commun sous forme d'auberge espagnole.

Fait à Cénac le 1^{er} février 2020

Le Président
Laurent Vanhée



Le Vice-président
Richard Raducanu

